



Camping et abus de pouvoir

Par **liliboude**, le **25/04/2009** à **19:02**

Bonjour, j'ai acquis il y a un an un mobilhome que j'ai placé annuellement dans un camping à Hondschoote dans le nord de la France. L'été dernier, avant le retour des vacances, la chère patronne me promettait de s'occuper de mon terrain et de éventuelles taupes qui viendraient retourner la terre ainsi que le gazon.

J'y suis allé ce week-end et à ma grande surprise il n'y avait que des racines et des monts de terre par-ci par-là. Je me suis plainte en demandant si l'entretien avait été fait et si le problème des taupes avait été réglé. On m'a répondu que oui, conséquences pour mon confort personnel j'ai installé des copeaux de bois naturels sur le terrain en attendant la poussée de l'herbe. Je l'ai fait en prévenant la patronne qui m'a peine écouté. En rentrant chez moi j'ai reçu un appel de cette dernière qui m'accuse de saccager le terrain, l'hôpital qui se moque de la charité, elle exige que je retire au plus vite les copeaux de bois... À elle le droit de me réclamer cela sachant qu'à la base elle n'a pas fait son job et que moi voulant bien faire j'ai fait de sacrées dépenses pour rendre mon terrain sain.